

## L'énergie se conjugue au féminin !

08 mars 2024

En 1975, année internationale de la femme, l'ONU décida d'instaurer la Journée internationale des droits des femmes dont nous célébrons aujourd'hui la 49ème édition.

A cette occasion, en tant que Présidente de l'Union Française de l'Electricité (UFE), je réaffirme notre engagement en faveur de l'égalité professionnelle et tiens à souligner la nécessité pressante de continuer à féminiser les métiers du secteur de l'énergie.

### **Briser les barrières existantes et féminiser nos métiers**

Ce n'est pas un slogan faisant écho à la seule question de l'équité, c'est aussi et surtout un besoin stratégique pour l'avenir du secteur. Pour parvenir à décarboner nos sociétés et réussir la transition énergétique, il nous faut pouvoir nous appuyer sur l'ensemble de nos atouts et garantir la mobilisation de tous.

L'égalité professionnelle est un facteur essentiel de progrès social et de performance durable pour les entreprises et pour leurs territoires dans lesquels elles sont implantées. A cette règle, l'énergie ne fait pas exception.

Ainsi, en 2002, la Branche des Industries Electriques et Gazières (IEG) signa le 1er accord social Egalité Professionnelles femmes/hommes avec l'ambition de garantir des représentations équilibrées entre les femmes et les hommes, dans l'ensemble des fonctions, à tous les niveaux de leurs organisations. Collectivement, continuons à nous fixer des objectifs concrets visant à accroître la représentation des femmes à des postes clés, et ce, tout au long de leur carrière.

### **“Same job, same salary” : des engagements concrets pour rattraper notre retard**

Sur l'importante question des salaires, la doctrine est la suivante : “same job, same salary” ! Dans l'énergie, les femmes et les hommes perçoivent le même salaire de base et les écarts qui peuvent subsister s'expliquent par des différences de parcours professionnel.

S'il est vrai que l'équité progresse dans le secteur, il n'en demeure pas moins que du chemin reste à parcourir. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : depuis 2022, les embauches concernent 33,8% de femmes (+6,7% depuis 2019) et 43% des femmes sont embauchées dans un métier technique.

### **Des transitions plurielles : équité et neutralité carbone, même combat !**

Notre secteur a la chance de pouvoir s'appuyer sur des “role-models” faisant bouger les choses en œuvrant depuis longtemps, en France comme à l'international, en faveur de l'équité ! Les initiatives lancées par des acteurs comme Women in Nuclear, Elles Bougent, Equal by 30, Women's in Energy Transition ou encore l'égalité dans les transitions énergétiques de la réunion ministérielle sur l'énergie propre (CEM) et l'AIE doivent servir d'exemple et de moteur de notre transformation.



L'année 2024 sera une année cruciale pour cette cause avec la négociation d'un nouvel accord social de branche sur le sujet dans laquelle l'UFE sera pleinement mobilisée. Les entreprises du secteur doivent poursuivre leurs actions. Supprimons les écarts de rémunérations ; luttons contre les discriminations, les propos et agissements sexistes et les violences faites aux femmes ; favorisons l'accès de tous à nos métiers, peu importe le niveau de responsabilité.

Ensemble, donnons-nous les moyens de faire de l'électricité un domaine où le talent est le seul critère et où l'excellence et l'égalité professionnelles sont la norme.

Christine Goubet-Milhaud, Présidente de l'Union Française de l'Electricité